

Le REER sans se casser la tête

Christine Deslandes . Affaires PLUS . 01-02-2010

Trouver le temps de s'arrêter pour penser au REER ? Pas évident ! Et si tout résidait dans l'approche... S'il existait des façons d'expédier cette corvée proprement et rapidement... Affaires Plus a rassemblé les meilleures astuces pour y parvenir.

1. Comment évaluer mes besoins et mon profil en 15 minutes chrono ?

Combien contribuer ? Dans quoi investir ? Vous avez l'impression qu'il faut faire une série d'analyses scientifiques pour répondre à ces questions ? Pourtant, le gros bon sens est très efficace.

- La logique des contributions : la limite annuelle fixée par le gouvernement devrait, selon les actuaires, vous permettre d'avoir une retraite confortable. Évidemment, si vous avez des besoins plus pressants - dettes à payer, enfants, chômage -, contribuez moins que ce qui est permis. Ce ne sera que partie remise, car le gouvernement additionne les contributions inutilisées année après année pour vous permettre de les faire au moment opportun.

- Votre profil d'investisseur : prenez soin de déterminer votre style d'investisseur. Plutôt que de remplir un questionnaire aride, faites appel à cette règle : le poids des titres à revenu fixe devrait être équivalent à votre âge. Si vous avez 40 ans, vous devriez placer 40 % de votre portefeuille dans des obligations et 60 % dans des actions.

- Une évaluation plus réaliste : vous êtes peut-être plus audacieux ou plus prudent que la majorité des gens de votre âge. " Pour le savoir, demandez-vous ce que vous feriez si votre portefeuille baissait de 20 % ", propose Gabriel Lancry, administrateur associé et conseiller en gestion de patrimoine chez ScotiaMcLeod. Plus agressif : rachèteriez-vous des actions à prix plus bas pour diminuer le coût moyen d'achat ? Plus modéré : attendriez-vous patiemment que le marché remonte ? Ou plus prudent : sortiriez-vous au plus vite de ce placement ?

2. Comment connaître rapidement mes droits de contribution ?

Vous avez perdu votre avis de cotisation de Revenu Canada ? Pas de panique ! Rendez-vous plutôt sur le site de l'Agence du Revenu du Canada (www.arc.gc.ca). Dans le moteur de recherche, tapez REER. Puis, sélectionnez " Comment contribuer au REER " parmi les résultats. Vous pourrez alors connaître les contributions auxquelles vous avez droit, en vous inscrivant au service en ligne " Mon dossier ". Vous pouvez également obtenir cette information à l'aide du service " Accès rapide ".

Vous pouvez obtenir des renseignements sur vos cotisations par l'entremise du Système électronique de renseignements par téléphone (SERT) en composant le 1-800-267-6999. Vous devez toutefois fournir votre numéro d'assurance sociale, le mois et l'année de votre naissance ainsi que le revenu total que vous avez inscrit à la ligne 150 de votre déclaration de 2008.

3. Quel est le maximum ?

En 2009, le plafond des contributions REER est de 21 000 dollars. Pour contribuer ce montant, vous devez avoir eu en 2008 un revenu de 116 650 dollars.

4. Quelle est la date limite ?

Vous pourrez contribuer jusqu'à 60 jours après la fin de l'année. En 2009, vous pourrez donc contribuer jusqu'au 1er mars 2010 inclusivement (31 jours en janvier, 28 jours en février et 1 journée en mars, soit un total de 60 jours).

5. Quel compte pour mes REER ?

Vous voulez éviter de passer un samedi matin ou une soirée dans le bureau du troisième conseiller que votre succursale bancaire vous a attribué - comment s'appelle-t-il, déjà ? Pourquoi ne pas tout faire en ligne ? Vous avez le choix entre deux types de comptes. Le premier est un compte REER qui vous permet d'acheter uniquement les produits de votre institution financière (par exemple, CPG, fonds). Toutes les banques vous offrent d'effectuer les

transactions vous-même dans un tel compte sur leur site Internet. Le second est le compte autogéré, qui permet d'acheter les produits des autres institutions financières et de négocier sur le marché boursier ou obligataire. Vous avez besoin d'un compte autogéré pour suivre la plupart des suggestions faites dans cet article. Notez toutefois que les institutions financières n'offrent pas toutes le compte autogéré sur leur site Internet, car elles préfèrent laisser cette responsabilité à leur firme de courtage.

6. 5 questions pièges à poser à mon nouveau conseiller pour évaluer ses compétences

Vous ne vous sentez pas à l'aise pour faire vos contributions vous-même. Alors, une visite chez le conseiller de votre institution financière est un bon investissement. Cependant, il peut arriver que votre succursale bancaire ait changé de conseillers. Ou peut-être avez-vous décidé de confier vos avoirs à un parfait inconnu recommandé par un ami. Défend-il vos intérêts ? Voici cinq questions à lui poser pour vous faire une idée :

1 Demandez-lui comment il concilie les attentes de son employeur et les espoirs de ses clients.

2 Informez-vous du meilleur fonds de votre banque en allant sur des sites Internet. Puis, lors de la rencontre, demandez au conseiller quel est le meilleur fonds qu'il peut vous offrir. S'il ne vous donne pas le nom du fonds que vous aviez déniché, demandez-lui de comparer les deux produits et de vous expliquer pourquoi il préfère l'autre.

3 Demandez-lui en quoi le produit qu'il vous offre répondra à vos besoins et vous permettra d'atteindre vos objectifs. Demandez-lui de vous prouver que le produit a vraiment performé comme il vous le dit par le passé.

4 S'il vous offre un billet à capital protégé, demandez-lui de vous expliquer la stratégie d'investissement, la façon dont le capital est protégé et pourquoi vous êtes assuré de ne pas faire 0 % sur 5 ou 10 ans - le capital étant gelé pendant quelques années. Demandez-lui pourquoi vous devriez payer des frais plus élevés pour une protection du capital.

5 Informez-vous des frais de gestion du produit offert. Additionnez les frais de gestion au rendement espéré. Par exemple, si votre conseiller vous fait miroiter un rendement annuel moyen de 6 % avec un ratio de frais de gestion de 2,5 %, cela donne 8,5 %. Demandez alors à votre conseiller s'il existe un produit similaire capable de vous offrir 8,5 % sans vous mettre beaucoup plus à risque. Attention, ne posez cette question que si votre retraite est dans plus de cinq ans.

7. Je n'ai plus de droits de contribution, que puis-je faire ?

Plan A D'abord, remboursez vos dettes : " Songez qu'en remboursant vos cartes de crédit, vous pouvez réaliser un rendement de 28 %, sans prendre de risque ", dit Fabien Major, conseiller chez Major Gestion d'Actifs.

Plan B Ensuite, pensez au CELI : " Placez 5 000 dollars dans votre Compte d'épargne libre d'impôt (CELI), dans celui de votre conjoint et dans ceux de vos enfants de plus de 18 ans ", conseille Gabriel Lancry. De plus, si vous n'avez pas contribué les 5 000 dollars autorisés en 2009, doublez la mise cette année en plaçant 10 000 dollars.

Plan C Vous pouvez aussi investir dans le REER de votre conjoint ou dans les fonds à structure de capital : si vous vivez en couple, le REER du conjoint peut vous être d'une certaine utilité, car le fisc vous interdit de fractionner les revenus de retraite tirés des REER avant 65 ans. Si vous êtes célibataire, " songez aux fonds à structure de capital, qui entraînent une imposition seulement lorsque vous retirez votre argent ", rappelle Lison Chèvrefils, planificatrice financière. La structure particulière de ces fonds vous permet de reporter l'imposition sur les revenus de placements et de passer d'un fonds à l'autre sans déclencher de gains imposables. Ces fonds ne sont toutefois pas offerts par toutes les familles. On les trouve en outre chez CI, Groupe Investors, Altamira, etc. Ce sont des copies exactes des fonds traditionnels, mais ils ont la particularité d'être avantageux sur le plan fiscal.

Plan D Vous avez des enfants, n'oubliez pas le REEE : le régime enregistré d'épargne-études est une autre façon d'épargner tout en reportant l'impôt. Pensez-y !

8. Où placer mon argent en attendant ?

Vous voulez régler rapidement la question des REER pour cette année, et vous désirez réfléchir plus tard à une stratégie d'investissement.

" Si vous manquez de temps, la meilleure chose à faire, c'est de déposer temporairement votre argent dans des

placements à court terme ", dit Fabien Major, conseiller chez Major Gestion d'Actifs. Par exemple, achetez un fonds de marché monétaire, en cherchant à payer les frais les plus bas, ou déposez l'argent dans un compte d'épargne REER.

Quand vous aurez plus de temps, vous pourrez décider quoi faire avec votre argent. " Surtout, faites-vous un rappel dans votre calendrier pour ne pas oublier votre argent trop longtemps dans des placements qui ne rapportent pas grand-chose ", dit Gabriel Lancry.

9. Les meilleurs portefeuilles de fonds publiés dans Affaires PLUS

Dans notre édition de septembre 2004, nous vous proposons cinq portefeuilles de fonds communs de placement que nous avons concoctés grâce aux conseils de Michel Marcoux, président d'Avantages Services Financiers. Cinq ans et une récession plus tard, ces portefeuilles ont fait leurs preuves. Pour tout dire, nous les avons suivis tous les ans, et nous attendions l'occasion de nous vanter. La majorité des portefeuilles ont connu d'excellents résultats. Voici les trois qui ont battu leur indice.

Le Prudent

Imaginez un portefeuille qui peut donner des rendements positifs même au plus fort de la crise. C'est ce qu'a fait notre portefeuille prudent, composé à 20 % d'actions et à 80 % de titres à revenu fixe. Son avantage : sur 5 ans, il a produit un rendement annuel de 3,1 %, dépassant ainsi les CPG et les obligations d'épargne du Canada. Sur 15 ans, le rendement annualisé s'est établi à 5,30 %.

Le Modéré-croissance

Sur une période de 15 ans, notre portefeuille modéré-croissance a fourni un rendement de 10,94 %. D'où vient cette performance ? Des actions canadiennes, qui représentent 80 % du portefeuille. Le poids est élevé, c'est vrai. Sans compter que le portefeuille contient aussi 10 % d'actions étrangères. Depuis cinq ans, ce portefeuille a donné un rendement de 5,4 %, par rapport à 4,85 % pour les indices comparables.

L'Agressif

Que faut-il faire pour obtenir un rendement annuel de 12,48 % sur 15 ans ? Il faut simplement prendre plus de risque en Bourse. C'est du moins ce que propose notre portefeuille de fonds audacieux, qui vous fait investir en Chine, dans les petites capitalisations et dans les actions de style croissance. En tout, 92 % du portefeuille est placé en Bourse. Tentant ? Oui, si vous avez le coeur solide. Car, en 2008, l'Agressif a enregistré une performance annuelle de - 31 %. À l'inverse, en 2003, une bonne année, il récoltait 39 %.

10. Comment trouver un fonds en 5 minutes

Vous voulez vous inspirer d'un de nos portefeuilles de fonds, mais votre institution ne vous permet pas d'acheter tous les fonds suggérés ? Ou encore, vous voulez y apporter votre touche personnelle ? Rien de plus simple... Remplacez un ou plusieurs fonds sans attendre. Comment ? Rendez-vous sur www.morningstar.ca, et cliquez sur " Français ", en haut à droite.

À gauche, sous " Outils ", cliquez sur " Fonds préférés des analystes ". Vous y trouverez les noms d'une cinquantaine de fonds ainsi que leur cote 5 étoiles. Donc, si vous cherchez à remplacer un fonds obligataire, vous aurez le choix entre le Fonds de revenu Beutel Goodman, l'iShares CDN Bond Index, le Fonds d'obligations Phillips, Hager & North et le Fonds d'obligations canadiennes TD. Si vous êtes membre de Morningstar, vous pourrez accéder aux rapports d'analyse en cliquant sur les produits proposés. Sinon, notez les noms des fonds qui vous intéressent et rendez-vous sur le site de Globefund (www.globefund.com). Sous " Research Tools ", cliquez sur " Fund Filter ". À gauche, vous verrez Fund/Company Group. En cliquant sur la flèche, tous les noms des sociétés de fonds apparaîtront. Il ne vous restera plus qu'à choisir celle qui vous intéresse et à cliquer sur " Get Results ". Vous accéderez alors à une liste de produits. En cliquant sur le nom du fonds d'obligations que vous pensez acheter, vous en obtiendrez l'historique de rendement, la volatilité, la composition actuelle du portefeuille et le ratio de frais de gestion. Vous pourrez même comparer sa performance avec celles de ses pairs et celle de l'indice de référence.

À partir de ces données, choisissez le meilleur fonds !

11. Les meilleurs fonds équilibrés où on peut tout mettre

" Un bon fonds équilibré doit tenter de générer de la valeur aussi bien avec les actions qu'avec les obligations, dit Christian Charest, éditeur adjoint chez Morningstar Canada. Il doit avoir une bonne équipe de gestion, des résultats satisfaisants et des frais assez bas, et faire une gestion stratégique, c'est-à-dire qu'il doit favoriser les catégories d'actif qui semblent les plus aptes à bien performer. " Voici deux fonds sélectionnés selon ces critères.

Pour les investisseurs prudents

Le Fonds équilibré Phillips, Hager & North a pour objectif d'offrir une croissance du capital à long terme et du revenu en investissant principalement dans les actions ordinaires, les obligations et les titres du marché monétaire du Canada. Le fonds détient également une partie de son actif dans des actions étrangères. Il cible un investissement de 60 % de son portefeuille en actions et de 40 % en obligations. Il est disponible en série F, avec un ratio de frais de gestion (RFG) aussi bas que 1,25 %. Sa forme la plus ancienne, la série D, a procuré un rendement annuel de 7,07 % depuis sa création en septembre 1991.

Pour les autres

Le Fonds de revenu de dividendes TD vise à générer des revenus et à maximiser les rendements après impôt. Il cherche aussi à procurer des rendements supérieurs par rapport au risque qu'il représente. Ce fonds équilibré est investi à 50 % en actions, à 25 % en actions privilégiées et à 25 % en obligations. Son RFG est de 1,92 %. Depuis son lancement en octobre 1994, la série I a procuré un rendement annuel moyen de 9,44 %. Sa performance annualisée sur 15 ans est de 9,47 %, par rapport à 6,39 % pour l'indice de référence.

aplus@transcontinental.ca